

* PAP : collecte en porte à porte
* CTM : Centre Technique Municipal

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
PAP*	Ordures Ménagères	MARDI et SAMEDI matin										
	Emballages	VENDREDI matin										
	Végétaux	14 et 28	11 et 25	LUNDI matin								2,16 et 30
	Encombrants	COLLECTE UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS : Tél. 01 73 07 90 80 (du lundi au vendredi, hors jours fériés, de 10h à 19h)										
CTM*	Appareils électriques et déchets dangereux	19	16	16	20	18	15	20		21	19	16

Les bacs et les sacs végétaux doivent être déposés sur le trottoir, la veille de la collecte à partir de 18h.

Les déchets spéciaux, les D3E doivent être déposés au Centre Technique Municipal au Bourg, 17 rue des Templiers uniquement les jours de collecte de 9h à 12h.
Vous pouvez aussi, tous les jours, déposer vos encombrants, gravats, végétaux, déchets dangereux et les D3E au SIOM. Tél. : 01.64.53.30.00 - Avenue des 2 Lacs à Villejust.